MÉLANGES RELIGIEUX

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 17 Septembre 1847. No. 2

LETTRE ENCYCLIQUE

DE N. S. P. LE PAPE PIE IX,

A TOUS LES SUPÉRIEURS-GÉNÉRAUX, ABBÉS, PROVINCIAUX ET AUTRES CHEFS DES ORDRES RÉGULIERS.

SOUVERAIN-PONTIFE, PIE IX.

Religieux, nos chers Fils, salut et bénédiction apostolique.

A peine, par un secret dessein de la Providence, fûmes-nous élevé au gouvernement de l'Eglise universelle, que par les grandes obligations et les graves sollicitudes de notre ministère apostolique, aucune ne nous fut plus vivement à cœur que celle d'entourer vos familles de religieux sentiments tout particulièrement affectueux de notre paternelle charité, de leur témoigner toute notre bienveillance, de les protéger, de les défendre et de travailler de toutes nos forces à augmenter leur bien-être et leur splendeur. Etablies en effet par de très saints personnages que l'Esprit divin inspirait, pour procurer la plus grande gloire de Dieu et le salut des ames, et confirmées par ce Siége apostolique, elles concourent, par la multiplicité de leur forme, à cette admirable variété qui répand un merveilleux éclat sur l'Eglise ; et elles composent ces phalanges d'élite, ces colonnes auxiliaires de soldats de Jésus-Christ qui furent toujours, pour la société civile comme pour la société chrétienne, un puissant secours, un ornement et un rempart. Leurs membres, appelés par une grâce spéciale de Dieu à pratiquer les conseils de la sagesse évangélique, n'estimant rien de comparable à la sublime science de Jésus-Christ, méprisant avec une grande ame et un cœur invincible les choses de la terre pour ne considérer que celles du ciel, se sont montres constamment appliqués à ces œuvres éminentes et à ces glorieux travaux par lesquels ils ont si bien mérité de l'Eglise catholique et des gouvernements temporels. Assurément, personne n'ignore ou ne peut ignorer que ces congrégations religieuses, dès le premier moment de leur institution, se sont illustrées en produisant d'innombrables personnages qui, distingués par la diversité de leur savoir et la profondeur de leur érudition, resplendissants de l'éclat de toutes les vertus et de la gloire de la sainteté, revêtus quelquefois des dignités les plus hautes, brûlant d'un ardent amour pour Dieu et pour les hommes, offerts en spectacle au monde, aux anges et aux hommes, ne connurent d'autres délices que d'appliquer tous leurs soins, tout leur zèle, toute leur énergie à méditer nuit et jour les choses divines, porter dans leurs corps la mortification du Seigneur Jésus, propager la foi catholique de l'Orient à l'Occident, combattre courageusement pour elle, souffrir avec joie les amertumes de tout genre, les tourments, les supplices, jusqu'à sacrifier leur vie même, arracher des peuples ignorants et barbares aux ténèbres du mensonge, à la férocité de leurs mœurs, à la fange des vices, pour les conduire à la lumière de la vérité évangélique, à la pratique des vertus, aux habitudes de la civilisation ; cultiver, conserver, et ressusciter les lettres, les sciences et les arts ; former soigneusement à la piété et aux bonnes mœurs l'ame tendre et le cœur de cire des enfants, les remplir de saines doctrines, ramener dans les sentiers du salut ceux qui se sont égarés. Ce n'est pas tout encore : prenant des entrailles de miséricorde, il n'est pas l'acte d'héroïque charité qu'ils n'aient exercé, même au prix de leur vie, pour prodiguer avec amour tous les secours opportuns de la bienfaisance et de la prévoyance chrétiennes, aux esclaves, aux prisonniers, aux malades, aux mourants, à tous les malheureux, aux pauvres, aux affligés, pour adoucir leur douleur, essuyer leurs larmes, et pourvoir, par toute sorte de secours et de soins, à leurs nécessités.

C'est pour cela qu'avec tant de justice et de raison les Pères et les docteurs de l'Eglise ont fait les plus grands éloges de ces pieux observateurs de la perfection évangélique, et en ont pris si vigoureusement la défense contre les ennemis qui accusent témérairement ces instituts sacrés d'être inutiles et funestes à la société. A leur tour, les Pontifes romains, nos prédécesseurs, pleins d'une bienveillante affection pour ces ordres religieux, n'ont jamais cessé de les couvrir de la protection de l'autorité apostolique, de les défendre et de les enrichir d'honneurs et d'amples privilèges sachant parfaitement quels grands biens et quels nombreux avantages la république chrétienne a de tout temps recueillis de ces mêmes instituts. Cette portion choisie de la vigne du Seigneur fut tellement l'objet des tendres sollicitudes de nos prédécesseurs, que dès qu'ils s'aperçurent que l'homme ennemi avait clandestinement semé l'ivraie parmi le bon grain, ou que les petits des renards dévastaient les ceps en fleur, ils mirent sans retard tous leurs soins à arracher et à détruire tout ce qui pouvait empêcher de croître les fruits abondants et précieux de la bonne semence.

C'est ainsi en particulier que les Papes, d'heureuse mémoire, Clément VIII, Urbain VIII, Innocent X, Alexandre VII, Clément IX, Innocent XII, Clément XI, Pie VII et Léon XII, soit par de salutaires conseils, soit par de très-sages décrets et des constitutions, employèrent toute la vigueur de l'autorité et de la vigilance pontificale pour faire disparaître entièrement les maux que les tristes vicissitudes des choses et du temps avaient introduits dans ces congrégations religieuses, et pour y assurer le maintien ou le rétablissement de la discipline régulière.

Excité nous-même par l'amour ardent que nous portons à ces ordres religieux, jaloux de suivre les illustres exemples de nos prédécesseurs, et voulant particulièrement nous conformer aux sages décrets des Pères de Trente, (Less. XXV, *de Regular. et Monial,*) nous avons résolu, comme notre suprême apostolat nous en fait un devoir, de tourner nos soins et nos pensées avec tout l'amour de notre cœur vers vos religieuses familles, afin d'y fortifier ce qui serait faible, d'y guérir ce qui serait malade, d'y rattacher ce qui serait rompu, d'y ramener ce qui serait perdu, d'y relever ce qui serait tombé, et de cette sorte y faire revivre, fleurir et croître chaque jour davantage la pureté de mœurs, la sainteté de la vie, la pratique fidèle de la discipline, les lettres, les sciences, les sciences sacrées surtout, et enfin les règles particulières de chaque ordre. Car si le Seigneur nous donne l'immense joie de voir dans les congrégations religieuses un grand nombre de membres qui, toujours fidèles à leur sainte vocation, se distinguent par l'exemple de toutes les vertus et par l'étendue de leur savoir, s'efforcent de marcher sur les traces glorieuses de leurs pères, se livrent aux saints travaux du ministère des ames et répandent partout autour d'eux la bonne odeur de Jésus-Christ, nous avons aussi la douleur de savoir qu'il s'en trouve quelques-uns qui, oublieux de leur état et de leur dignité, se sont tellement écartés de l'esprit de leur ordre, qu'au grand détriment de leur propre communauté et des fidèles, ils n'ont plus que l'apparence et l'extérieur de la piété, tandis que leurs mœurs démentent la sainteté, le nom et l'habit de l'institut qu'ils ont embrassé.

Voilà pourquoi, Nos très-chers Fils, en votre qualité de supérieurs de ces ordres religieux, nous vous adressons les présentes lettres comme un témoignage de notre tendre affection pour vous et pour vos communautés, et comme l'annonce de la résolution que nous avons prise de rétablir la discipline régulière. Ce dessein n'a d'autre but que de prescrire avec l'aide de Dieu ou de perfectionner tous les moyens qui seront les plus propres pour conserver ou obtenir le bon état et la prospérité de chaque communauté, procurer le bien des peuples, étendre le culte divin et propager de plus en plus la gloire de Dieu. En rétablissant ainsi la discipline dans vos instituts, nos efforts et nos désirs ont surtout pour objet de pouvoir trouver dans leur sein d'infatigables et d'habiles ouvriers, non moins doués de piété que de sagesse, hommes de Dieu parfaits, aptes à toutes bonnes œuvres, que nous puissions employer à cultiver la vigne du Seigneur, à propager la foi catholique, particulièrement parmi les peuples infidèles, et à traiter les affaires les plus graves de l'Eglise et de ce Siége apostolique. Et pour qu'une entreprise de si haute importance ait un succès heureux et favorable à la religion ainsi qu'aux ordres religieux eux-mêmes, comme c'est notre plus vif désir, et pour que le but que nous nous proposons soit atteint, à l'exemple de nos prédécesseurs nous avons établi une congrégation spéciale de nos Vénérables Frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, sous ce titre : "*De l'état des ordres réguliers,*" afin que ces Vénérables Frères par leur rare sagesse, leur prudence, leur conseil, leur expérience et leur habileté dans les affaires, nous fournissent pour une œuvre aussi grande le secours de leurs mains.

Et vous aussi, nos chers Fils, nous voulons vous associer à cette œuvre ; nous vous avertissons vivement dans le Seigneur, nous vous exhortons et vous supplions de seconder avec empressement nos efforts et nos vœux pour que votre institut brille de nouveau de sa dignité primitive et de son antique splendeur. Ainsi, dans la place que vous occupez, dans les fonctions dont vous êtes revêtus, ne négligez rien pour que les religieux qui vous sont soumis, méditent sérieusement sur la vocation à laquelle ils ont été appelés, qu'ils y correspondent dignement et qu'ils s'appliquent à observer religieusement les vœux par lesquels ils se sont une fois consacrés à Dieu. Apportez toute votre vigilance à ce qu'ils marchent sur les traces glorieuses de leurs ancêtres ; qu'ils gardent les saintes règles, qu'ils se tiennent éloignés des plaisirs, des spectacles et des affaires du monde auquel ils ont renoncé ; que sans cesse appliqués à la prière, à la méditation des choses célestes, à la science, à la lecture, ils s'occupent du salut des âmes selon les prescriptions de leur ordre ; que mortifiés dans la chair et vivifiés dans l'esprit, ils se montrent au peuple de Dieu modestes, humbles, sobres, doux, patients, justes, d'une intégrité et d'une chasteté irréprochables, embrasés de charité, honorés pour leur sagesse, afin qu'ils ne soient au sujet de scandale pour personne, mais qu'au contraire ils donnent à tous l'exemple des bonnes œuvres, en sorte que leur ennemi même soit confondu, n'ayant rien de mal à pouvoir en dire. Vous savez parfaitement en effet de quelle sainteté de vie, de quel éclat de toutes les vertus doivent briller ceux qui, après avoir pleinement renoncé à toutes les séductions, aux plaisirs, aux illusions, aux vanités des choses humaines, ont promis et se sont faits un devoir de ne s'attacher qu'à Dieu et à son service, afin que le peuple chrétien se contemplant dans leur personne comme dans un miroir sans tache, reçoive d'eux ces leçons de piété, de religion et de toute vertu qui lui fassent parcourir d'un pied plus assuré les sentiers du Seigneur. Or, comme le bon état et l'honneur de chaque famille de religieux dépendent surtout du choix des novices de la bonne éducation qui leur est donnée, nous vous exhortons de la manière la plus pressante à examiner préalablement avec un soin extrême, le caractère, l'esprit et les mœurs des jeunes gens qui sollicitent l'entrée de vos communautés, et à vous informer soigneusement dans quel dessein, dans quel esprit et pour quel motif ils désirent embrasser la vie religieuse. Quand vous aurez reconnu qu'ils ne cherchent que la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise, leur salut et celui du prochain, mettez toute votre diligence, tous vos soins et tout votre zèle à les faire élever, durant le tems de leur noviciat, pieusement et saintement, selon les règles de l'ordre, par d'excellents maîtres, qui les forment à toutes les vertus et à la vie religieuse de leur institut. Et comme de tout temps ce fut une des gloires éclatantes et particulières des ordres religieux de cultiver et de favoriser l'étude des lettres, d'illustrer la science des choses divines et humaines par tant de travaux et de savants ouvrages, nous vous exhortons et vous pressons vivement d'apporter le plus grand soin à prescrire, selon les règles de votre ordre, un bon système d'études, et de vouloir bien faire tous vos efforts pour que vos jeunes religieux s'appliquent constamment à l'étude des belles-lettres, des sciences sérieuses, et particulièrement des sciences sacrées, de manière que fortement nourris des saines et bonnes doctrines, ils se rendent capables de remplir religieusement et sagement les fonctions particulières de leur emploi et celle du ministère sacré. Ayant ensuite vivement à cœur que tous ceux qui combattent dans le camp du Seigeur n'aient qu'une bouche pour honorer Dieu et le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, et que dans une parfaite conformité de pensées et de sentiments, ils se montrent jaloux de conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix, nous vous demandons instamment d'être unis par les liens les plus étroits de la concorde et de la charité, par l'accord le plus parfait des esprits, avec nos vénérables frères les évêques et avec le clergé séculier, de n'avoir rien de plus cher dans l'œuvre du saint ministère que d'associer tous les efforts de votre zèle pour l'édification du corps de Jésus-Christ, et de rivaliser pour obtenir des grâces plus abondantes. *Il n'y a, en effet, pour les supérieurs reguliers, pour leurs sujets exempts et non exempts, qu'une seule et universelle Eglise, hors de laquelle personne absolument ne peut être sauvé, il n'y a pour tous qu'un seul Seigneur, une seule foi et un seul baptême ; c'est pourquoi il convient que tous appartenant au même corps, ils n'aient aussi qu'une même volonté, et que, comme des frères, ils soient mutuellement attachés par le lien de la charité.* (Clem. unic. de exces. prælat.

Telles sont, chers Fils, les choses que nous avons cru devoir vous exprimer et vous adresser dans cette lettre, afin que vous compreniez bien quelle affection nous avons pour vous et vos familles religieuses, avec quel zèle nous voulons assurer les intérêts de ces mêmes communautés, leur bien-être, leur dignité et leur éclat. Nous ne doutons pas que de votre côté, animés comme vous l'êtes, des sentiments de profonde religion, de piété, de vertu, de prudence et du plus grand amour pour votre ordre, vous ne mettiez votre gloire à correspondre dans toute leur étendue à nos sollicitudes à nos exhortations. Rempli de cette confiance et de cet espoir, comme témoignage de notre bienveillance toute particulière et de notre amour pour vous et pour vos religieux, et comme gage aussi de tous les dons célestes, nous vous donnons, du fond de notre cœur et avec la dilection la plus tendre, hommes religieux, nos Fils bien-aimés, à vous et à eux, la bénédiction apostolique.

Donné a Rome, à Sainte-Marie Majeure, le 17 juin de l'année 1847, et de notre pontificat la première.

ENTRETIENS DE VILLAGE.

PAR M. DE CORMENIN.

LE MAITRE D'ECOLE DE VILLAGE.

Tiens, François, voici des livres d'histoire sur Napoléon et nos grandes guerres ; tu les donneras, de ma part, à ton fils Jacques qui sait bien lire, écrire et compter, et qui est l'un des écoliers les plus laborieux et les plus instruits de l'école primaire ; il pourra aussi te les lire.

FRANCOIS.

Je les lirai bien moi-même, maître Pierre.

MAITRE PIERRE.

Toi, François ! mais tu ne sais pas lire ?

FRANCOIS.

Dites que je ne le savais pas, il y a six mois ; mais aujourd'hui, je le sais.

MAITRE PIERRE.

Bien, François ! mais comment as-tu donc appris à lire ?

FRANCOIS.

J'étais quelque peu honteux, moi, pauvre ignorant, de voir mon petit garçon lire couramment dans tous les livres, et je me disais : Est-ce que je ne suis pas pourvu d'yeux, d'oreilles et d'intelligence, aussi bien que cet enfant ? Est-ce que je ne dois point avoir, et est-ce que je n'ai pas une raison aussi développée, et plus mûre, et plus forte ? Est-ce que s'il a des organes plus souples et plus aptes à recevoir l'instruction, je ne puis pas compenser sa facilité par ma persévérance ? Oui, je veux savoir lire et je le saurai. Je veux connaître sommairement par moi-même et par mes propres yeux, et sans avoir besoin d'un truchement, d'une autre voix humaine, d'un cornet qui le crie et le transmette à mon oreille, ce qu'on nous raconte des merveilles de la science, des beaux préceptes de la morale, des leçons de l'histoire, des discours de nos orateurs et des chants de nos poëtes.

J'avais bien encore une raison.

MAITRE PIERRE.

Et laquelle, François ?

FRANCOIS.

Je voulais savoir aussi écrire, pas si lisiblement ni si correctement que vous, maître Pierre, qui êtes un docteur ; mais, voyez-vous, j'en ai cependant besoin. Mon fils est fort, hardi et dispos, et dans quelques années, il sera soldat. Dure condition de la pauvreté ! on l'enlèvera, ce précieux enfant, à mon amour et à ma vieillesse, sans pitié pour mes cheveux blancs ; mais, du moins, je pourrai correspondre avec lui, sans livrer à une autre plume, ni les secrets de ma misère, ni ces confidences entre nos deux cœurs qui sont, vous le savez, maître Pierre, la seule consolation des absents et des malheureux.

Enfin je voulais apprendre à calculer, et cela pour moi-même et dans mon propre intérêt : car je me suis aperçu que, par défaut de mémoire, j'avais quelquefois oublié de porter, en ligne de compte, mes journées de travail, et que des fripons avaient dupé mon ignorance. Vous savez que je ne manque pas d'adresse et d'intelligence, et que j'aurais pu de simple ouvrier devenir, presque sans capitaux, un petit entrepreneur ; mais ne pouvant faire mes comptes ni ceux des autres, je suis resté travailleur à la journée, et cela m'empêche de grossir mes bénéfices et d'améliorer ma condition. Garder dans ma tête un amas de chiffres, cela me fatiguait ; couchés sur le papier, on les fixe mieux ; ils se tiennent plus droits, et on ne les perd pas. C'est pourquoi j'ai voulu savoir calculer.

MAITRE PIERRE.

Voilà d'excellentes raisons et que je ne puis qu'approuver, et je t'admire vraiment, François, d'avoir été à l'école te mêler et t'asseoir parmi les petits enfants.

FRANCOIS.

Non pas, maître Pierre ; et je ne sais si j'aurais eu ce courage, et si une fausse honte, si la rougeur publique de mon ignorance ne m'auraient pas retenu ; mais des hommes riches et bienfaisants ont établi, dans mon quartier, des écoles gratuites d'adultes où mes pareils, les personnes de mon âge et de ma condition, qui ont eu le malheur bien involontaire de n'avoir jamais reçu d'éducation, viennent apprendre à lire, écrire et compter.

Les classes s'ouvrent le soir, et lorsque la journée de travail est finie, on voit, pressés sur plusieurs rangs, des hommes de vingt, trente et quarante ans, tous attentifs à la leçon, tous dans le silence. A notre âge, on a la tête plus dure et la main plus raide. Mais avec un peu de patience et d'application, on a bientôt vaincu les premières difficultés. Les adultes sentent mieux le prix du temps. Ils font effort sur eux-mêmes, et prennent les enseignements au sérieux. Ils ont soif d'apprendre et hâte de savoir. Mais, maître Pierre, j'ai voulu apprendre et j'ai appris, et aujourd'hui je suis content de mes maîtres et encore satisfait de moi-même, puisque je sais passablement lire, écrire et compter.

MAITRE PIERRE.

C'est bien, François, et je proposerai ton exemple et ta réussite aux ouvriers de la ville que je connais, et qui ne continuent à rester ignorants que parce qu'ils ne savent pas les moyens d'apprendre.

FRANCOIS.

Les écoles d'adultes ne conviennent pas seulement, maître Pierre, comme vous pourriez le croire, aux ouvriers de la ville, mais encore au habitants des campagnes. J'ai connu quatre terrassiers, bons Auvergnats, qui, après le coucher du soleil, venaient s'asseoir à la table du maître d'école, et à qui il a suffi de quatre mois pour savoir lire et compter. Il est vrai de dire qu'une personne charitable payait leurs leçons, mais pas cher.

N'y aurait-il donc pas, dans chaque commune, quelque citoyen riche qui en voulût faire autant ?

MAITRE PIERRE.

Il ne faut pas compter là-dessus, François. Ce qui se fait volontairement, ne se fait jamais généralement. La bienfaisance est toujours chose d'exception. Les campagnards, même riches, ne sont pas donneurs. D'ailleurs, le zèle particulier se refroidit, se lasse et change d'objet.

Les Ecoles d'Adultes sont, il est vrai, des établissements de transition : car il faut espérer que tous les pères de famille sentiront la nécessité d'envoyer leur fils à l'école ; et lorsque tous les enfants seront instruits, il n'y aura plus d'adultes ignorants. Mais ce passage de l'inscience actuelle à la future et universelle instruction sera encore bien long. C'est un vide à combler.

Il appartient aux conseils municipaux d'établir des écoles du soir, ouvertes aux adultes. Cet enseignement serait profitable surtout, indispensable même, dans les communes qui avaient été jusqu'ici privées d'écoles primaires, et qui sont répandues, en grand nombre, dans les provinces intérieurs de la France.

Il y a là deux générations d'hommes à instruire, la jeune et la mûre. Il y a là double devoir à un remplir, un double fruit à ramasser.

Les pères de famille, qui sentent le besoin d'apprendre pour eux-mêmes, sentiraient le même besoin pour leurs enfants.

S'il y a affluence d'adultes, il est urgent de s'occuper de deux presque exclusivement et d'abréger, sinon de suspendre, pour la classe du soir, la classe du matin.

Si l'instituteur faisait les deux classes, il pourrait recevoir une rétribution supplémentaire, dont le montant serait acquitté sur les revenus ordinaires de la commune, ou par voie d'impôt additionnel, ou même sur les fonds généraux du trésor ; car le premier besoin du peuple, après le vivre, c'est l'instruction. Le pain nourrit le corps, la lecture nourrit l'esprit. Les écoles sont, autant que l'administration, la dette de l'Etat. Instruire, c'est gouverner.

Dans les pays libres, on élit beaucoup, de toutes façons et à tous moments : élection d'officiers, de conseillers, de magistrats, de municipaux, de députés. Or pour des élections fréquentes, variées, temporaires, il faut des sujets capables. Il faut qu'ils soient nombreux, de diverses sortes et de divers degrés d'aptitude ; qu'ils ne soient pas toujours les mêmes, et qu'ils sachent les uns pourquoi et qui ils élisent, les autres pourquoi ils sont élus.

Les pays à régime libre ne ressemblent point moralement aux autres pays. C'est pour que l'esprit travaille, que l'empire, dans ces pays-là, a été dévolu à l'intelligence.

S'il y a là moins d'impôts, c'est que chacun sait, mieux qu'ailleurs, ce que l'Etat doit dépenser. S'il y a moins d'abus, c'est que sûretés et traqués par la presse, ils n'ont point la même aisance pour se cacher. S'il y a moins d'arbitaire c'est que les citoyens connaissent mieux l'étendue de leurs droits et les bornes du pouvoir.

C'est ainsi que la question de l'instruction se lie étroitement aux deux grandes questions de notre époque, la question d'économie politique et la question de liberté.

J'aurai encore à te parler aujourd'hui, François, des Ecoles d'Adultes.

Non pas de ceux qui, par leur faute ou celle de leurs parents, n'ont pas appris, dans leur enfance, à lire, écrire et compter, mais de ceux qui, sachant ces choses-là, ont besoin de ne pas les désapprendre, et, en un mot, de compléter leur éducation primaire.

Ce dernier genre d'écoles, que j'appellerai de Réminiscence manque en France, presque partout dans les villes, mais partout certainement dans les campagnes.

Ici, et avant le trop récent établissement des Ecoles Normales, l'enseignement primaire se bornait à la lecture, à l'écriture et au calcul. Les maîtres n'enseignaient que ce qu'ils savaient ; or, ils ne savaient pas la géographie, le dessin linéaire, le système des pieds et mesures, la lecture dans les livres d'écriture diversement lithographiée.

Pourquoi cette génération négligée de jeunes gens serait-elle privée des bienfaits de l'éducation complémentaire ?

Même aujourd'hui, pour plus de quatre-vingts enfants sur cent, ils n'apprennent qu'à lire en tâtonnant, à écrire sur des lignes barrées, et un peu de calcul. Ceux qui ne payent pas une rétribution additionnelle, et c'est les trois quarts, n'apprennent guère au-delà. L'instituteur, d'ailleurs, serait obligé de négliger les basses classes qui épellent, forment les grosses lettres, écrivent ensuite sur la dictée, et ébauchent sur le tableau noir les trois premières règles de l'arithmétique. Il ne pourrait être aidé, suppléé par des moniteurs assez exercés, assez intelligents.

Enfin, après avoir fait leur première communion, et dès l'âge de douze à quatorze ans, les parents retirent les enfants de l'école, pour les appliquer sans relâche aux travaux des champs. Dès lors, plus d'école, plus de livres, plus d'encre, plus de papier, plus de lecture, plus d'écriture, plus de calcul.

Il est même plus d'une fois arrivé que des gens de vingt-cinq ans, qui sont sortis de l'école, il y a dix ans, sachant